

Tous les premiers dimanches du mois, l'association **Les pachas**, en collaboration avec **Loisirs Pluriels**, le cinéma Les Cinéastes (Le Mans), propose une séance de cinéma adapté. Ainsi, les personnes en situation de handicap peuvent accéder à des diffusions grâce à l'aide de 7 à 10 bénévoles présents sur chaque rendez-vous.

« Ciné-ma différence, c'est...aller au cinéma : un acte banal mais qui, pour certains, paraît impossible ou se transforme en épreuve. Des séances chaleureuses et adaptées où chacun, avec ou sans handicap, est accueilli et respecté tel qu'il est »



Dimanche 12 janvier 2020, le film d'animation *Shaun le mouton* était programmé aux Cinéastes. Cette œuvre était diffusée dans le cadre de « Ciné-ma différence ». Ce dispositif offre des moyens adaptés pour faciliter l'accès aux projections aux personnes handicapées. Le public ne doit donc pas être surpris d'entendre des cris ou de voir des spectateurs debout durant la projection. À la fin de la séance, les spectateurs se retrouvent autour

d'un goûter pour échanger sur le film.

Handicapée, Gabrielle, a apprécié la séance qu'elle a pu suivre jusqu'au bout. Sa maman a l'habitude de l'amener au cinéma. Lors des séances « classiques », Gabrielle peut parfois s'agiter. La mère et la fille sont alors obligées de sortir de la salle pour ne pas gêner les autres spectateurs.

Pour Géraldine, présidente de l'association Les pachas, « **Ciné-ma différence œuvre pour la mixité sociale** ». Emmanuel, papa de Lucas, 8 ans, apprécie ce genre d'initiative. « **C'est positif. Mon enfant peut voir que nous sommes tous différents** ».

La prochaine séance est programmée le **dimanche 4 juillet 2021, 15h30, aux Cinéastes**, place des Comtes du Maine, au Mans, avec la projection de ☆ *Aya et la*

sorcière.

Séances TOUS PUBLICS, adaptées pour les personnes dont le handicap peut entraîner des troubles du comportement. Présence de bénévoles. Information de l'ensemble du public. Son modéré. Lumière éteinte progressivement. Absence de publicité et de bandes annonces.

Le port du masque est obligatoire sauf dérogation pour les personnes en situation de handicap qui ne peuvent le porter.

Corentin LE FLOCH.

Ciné-ma différence rend le cinéma accessible à des enfants et adultes autistes, poly-handicapés, avec un handicap mental ou des troubles psychiques, qui en sont privés par leur handicap. Des séances chaleureuses et adaptées où chacun, avec ou sans handicap, est accueilli et respecté tel qu'il est. **Loisirs Pluriel est à l'initiative de Ciné-ma Différence Sarthe.*

Lire également : <http://www.vitav.fr/jai-testeune-seance-de-cinema-adaptee/>

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)